

LA FEDERATION

DE

JOURNAUX BELGES

- Bref historique -

D'après les témoignages de
Henri De Kimpe et du
baron Philippe de Thysebaert



Ce bref historique a été réalisé par les Editions Clepsydre à la demande du président de la FJB, monsieur Raymond Terwagne, grâce aux témoignages oraux de monsieur Henri De Kimpe et du baron Philippe de Thysebaert. Les comptes rendus d'interviews et les cassettes d'enregistrement de ces mêmes interviews, lesquelles furent menées en 1996, contiennent des détails volontairement omis dans ce document de synthèse.

L'adaptation est de Michel Cordier, Françoise Osteaux et Pierre Van Den Dungen.

Copyright ©1997 by Fédération de Journaux belges & Clepsydre.

Clepsydre
Rue Al' Gaille, 9
1400 Nivelles
Tél. 067-21.14.66
www.clepsydre.be

Clepsydre: horloge à eau dont l'origine remonte à l'Antiquité. Symbole de l'écoulement du temps et de la transmission de l'histoire d'une génération à l'autre.

SOMMAIRE

<u>I. AVANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE</u>	<u>4</u>
--	-----------------

<u>II. DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES JUSQUE 1953</u>	<u>4</u>
---	-----------------

UN DISTRIBUTEUR SOUS INFLUENCE.....	4
UNE MAUVAISE ETOILE.....	5
L'INFORMATION COUTE PLUS CHER EN PROVINCE	5
LE DEBUT DES ANNEES 40	6
UN FREIN A L'UNION	6
LA QUESTION DU PAPIER	7
DEUX FEDERATEURS DE POIDS	9
DE L'UTILITE D'UN SECRETAIRE-GENERAL	9
VERS LA MATURITE.....	10

<u>III. DE LA CREATION OFFICIELLE JUSQU'A LA REUNION</u>	<u>12</u>
---	------------------

PORTRAIT DE QUELQUES MEMBRES DE LA FEDERATION	12
L'INSTALLATION RUE JOSEPH II	14
LE BULLETIN TRIMESTRIEL.....	15
LA CONVENTION DE 1955.....	15
DES JOURNAUX FACHES AVEC LES CHIFFRES.....	16
MYSOGYNIE ET CRAINTES SYNDICALES	16
LES DEFIS DE 1958.....	17
UN RAPPROCHEMENT INEVITABLE	18
LA PRESSE RACHETE BELGA	19
LE 20 RUE BELLIARD	20
LA FUSION.....	20

<u>IV. LA PRESSE FUT TOUTE LEUR VIE</u>	<u>22</u>
--	------------------

<u>ANNEXES.....</u>	<u>29</u>
----------------------------	------------------

LES FONDATEURS DE LA FJB	29
LES PERSONNALITES QUI PRESIDERENT AUX DESTINEES DE LA FJB	30

I. Avant la Première Guerre mondiale

En 1870, les journaux de province français profitèrent du siège de Paris - qui iso- la la presse parisienne du reste du pays - pour détrôner les éditions régionales des grands quotidiens de la Ville lumière, jusqu'alors maîtres du terrain. Cette sou- daine assurance de la presse régionale française, convaincue de sa spécificité, ne fut pas sans incidence sur la presse belge.

En effet, dès la fin du XIXe siècle, l'exemple français incita les journaux belges de province à s'affirmer face à l'omnipotente presse de la capitale.

Aucun groupement ne distinguait cependant encore la presse de province de celle de la capitale: l'Association Générale de la Presse Belge (AGPB), fondée en 1891, représentait les intérêts des directeurs de journaux et des journalistes de l'ensemble du pays.

II. De l'entre-deux-guerres jusque 1953

Un distributeur sous influence

A la fin de la Première Guerre mondiale, les Agences et Messageries de la Presse, anciennement appelées « Agence Dechêne », chargées de la distribution des journaux en Belgique, passaient sous le contrôle d'Havas. Inquiets de ce que la diffusion de la presse belge dépende uniquement d'une entreprise étrangère plutôt favorable aux titres français, les dirigeants des principaux quotidiens de Bruxelles (« La Dernière Heure », « La Gazette », aujourd'hui disparue, « Het Laatste Nieuws », « La Libre Belgique », « De Standaard », « Le Peuple », « Le Soir »...), constituèrent une « Entente des directeurs de journaux bruxellois » chargée d'organiser, en cas de besoin, son propre réseau de transport et de diffu- sion.

Les directeurs de journaux de province réagirent à leur tour, à la fin des années 20, en créant une « Fédération belge des directeurs de journaux de province » dont le siège se situait à Anvers à l'adresse du journal francophone « Le Matin », 39 Oud Beursstraat. La présidence de la Fédération était assurée par le libéral François Reynders, fondé de pouvoir de ce même journal, et le secrétariat par Arthur Gobbe, du « Pays Wallon ». Le baron Philippe de Thysebaert se souvient des réunions de l'association auxquelles il a assisté avant la Seconde Guerre en lieu et place du rédacteur en chef de « Vers l'Avenir »: « Nous traitions essentiel- lement de problèmes économiques, notamment du prix d'achat du papier. Cer- tains participants faisaient passer les questions de rentabilité avant celles des salaires, ce qui entraînait parfois de vives querelles. »

La presse de province souffrait d'un problème de diffusion à l'échelle du pays. Si les journaux francophones de Bruxelles durent toujours une bonne part de leur succès à leurs lecteurs flamands - un tiers du tirage de « La Libre Belgique » et un quart de celui du « Soir » étaient en effet lus dans le nord du pays -, les journaux de province, francophones ou néerlandophones, ne furent en revanche jamais vendus dans la capitale.

Une mauvaise étoile

En outre, la Fédération de journaux de province devait faire face au désagrément engendré par la structure du réseau ferroviaire belge, conçu en étoile et desservant les principales villes du pays au départ de Bruxelles. Cette infrastructure offrait à la presse de la capitale des voies de communication directes vers la province. Mais dans le même temps, les journaux régionaux devaient nécessairement faire transiter leurs éditions par Bruxelles pour les faire parvenir aux abonnés situés dans la région voisine, voire dans la province d'origine du journal!

Henri De Kimpe se rappelle les difficultés que cette situation causait à la rédaction du « Handelsblad » d'Anvers: « Lorsque le Palais des Sports d'Anvers organisait des manifestations sportives, à deux pas de notre rédaction, nous ne pouvions informer nos lecteurs des derniers résultats obtenus que le surlendemain, à cause du délai de transit imposé par les chemins de fer! Pour que nos éditions parviennent à nos lecteurs le lendemain matin, nous étions contraints de clôturer plus de deux heures avant les confrères bruxellois et passions, par conséquent, pour moins bien informés qu'eux, alors que nous étions au cœur de l'événement... Pour pallier cet inconvénient, nous dûmes acheter des camions, chargés de convoier les journaux directement dans la région. Il nous fallut aussi engager des pourparlers avec la Poste afin qu'elle accepte que nous déposions le « Handelsblad » dans les bureaux de poste locaux et non plus, comme elle l'exigeait jusqu'alors, à la poste centrale d'Anvers où tous nos abonnés étaient inscrits! »

L'information coûte plus cher en province

La Fédération vécut l'entre-deux-guerres, décidément fertile en problèmes à résoudre, comme une période de négociations incessantes.

La première agence d'informations, Belga, avait été créée en 1920 à l'initiative du roi Albert. Le souverain avait sollicité un grand nombre d'industriels pour constituer un capital de départ. D'envergure nationale, Belga siégeait dans la capitale. Sa position géographique constituait à nouveau un avantage pour la presse bruxelloise qui pouvait, grâce à ses coursiers, aller chercher les dépêches à tout

moment. En revanche, les journaux de province n'avaient la capacité d'y envoyer des informateurs qu'une à deux fois par jour... Quant à la consultation téléphonique, elle favorisait encore les membres de l'Entente, qui ne payaient qu'une communication zonale, alors que ceux de la Fédération réglait une communication interzonale. Jugeant que les médias devaient obtenir la même information à un prix identique pour tous, la Fédération obtint, après bien des palabres, la répartition des coûts de transmission (par téléphone ou par télex) sur l'ensemble des abonnés de Belga. Cette décision sauva nombre de petits journaux de province auxquels l'information revenait auparavant deux fois plus cher qu'aux grands quotidiens bruxellois.

Rapidement, l'Agence Belga prit un essor important, aussi devint-il indispensable d'augmenter son capital. Les journaux belges, conscients de l'importance d'un centre d'informations digne de ce nom, comprirent qu'ils avaient tout intérêt à entrer dans le capital de l'agence afin d'en favoriser le développement. C'est ainsi que les membres de l'Entente et de la Fédération décidèrent d'acquérir un même nombre d'actions en cas d'augmentation de capital¹.

Le début des années 40

Plusieurs membres de la Fédération furent envoyés en Allemagne par l'occupant: Joseph III Demarteau de « La Gazette de Liège », Henri Michel du « Grenz-Echo », Philippe de Thysebaert - qui ne revint de captivité dans un *Oflag* qu'en mai 1945 - ou encore Georges de Hasque, Alfred Somville et Louis Kiebooms, déportés ensemble. Ces derniers, directeurs de « Gazet van Antwerpen », possédaient chacun un petit nombre d'actions, précieuses à leurs yeux car garantant de l'indépendance de leur journal. La pénible vie de prisonnier fut fatale à Georges de Hasque qui s'éteignit en 1942 juste après avoir signé un « pacte d'honneur » avec ses deux compagnons. Selon cet engagement, le ou les survivants hériteraient des actions de celui ou de ceux qui ne résisteraient pas aux conditions de détention. Pour sceller définitivement cet engagement, chacun avait signé le pacte avec son propre sang.

Au sortir de la guerre, l'association ne possédait toujours aucun statut officiel, nonobstant le fait que ce point était régulièrement porté à l'agenda des assemblées².

Un frein à l'union

¹ Acté par Daniel Ryelandt, directeur général de Belga, le 19 mai 1938.

² Déjà le 8 juillet 1937, un procès-verbal indiquait: « Il est décidé que le vote des statuts, ainsi que la désignation du conseil et du président, auront lieu tout au début de la prochaine assemblée. »

Les premières tentatives d'union des éditeurs de la presse de province se heurtèrent au problème de la langue, plus particulièrement soulevé d'ailleurs par les francophones irréductiblement unilingues... Mais devant l'implantation toujours plus importante des journaux bruxellois en province et face à l'infiltration de la presse française, qui pratiquait une concurrence déloyale en bradant ses prix, les journaux de province se rendirent à l'évidence: le rassemblement devenait incontournable.

D'autres exigences favorisèrent encore l'union. Jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, l'AGPB avait regroupé en son sein les journalistes, les rédacteurs en chef et les propriétaires de journaux, trois rôles souvent exercés, au sein d'un même journal, par la même personne. Parfois, les propriétaires de journaux confiaient la gestion de leur entreprise et la direction de la rédaction à un même homme, le rédacteur en chef, véritable intermédiaire entre les journalistes et la famille possédant le titre. Après la guerre, les tâches administratives devinrent une occupation à part entière confiée à un authentique gestionnaire qui n'était plus nécessairement un journaliste. A un même niveau hiérarchique que son collègue rédacteur en chef, ce directeur se chargeait des questions financières et techniques, au sujet desquelles il était seul habilité à rendre compte au propriétaire du journal. Cette évolution entraînait des divergences d'intérêt entre, d'un côté, les journalistes et les rédacteurs en chef et, de l'autre, les directeurs de journaux et les propriétaires.

L'AGPB devint de plus en plus le porte-parole des seuls journalistes alors que l'Entente et la Fédération défendirent les intérêts des patrons. Pour que la Fédération puisse entrer de plain-pied dans le jeu des négociations à venir, il lui fallait encore et toujours hâter sa marche vers une organisation reconnue et structurée.

Dès 1946, la Fédération put alors compter sur le dynamisme de l'Anversois Jules-Henri Burton, directeur de « De Nieuwe Gazet ». Ce dernier voyait en effet dans la réactivation de l'organisation un puissant moyen, pour la presse de province, d'affronter efficacement les problèmes économiques de l'après-guerre. Les sujets de préoccupations ne manquaient certes pas: il fallait discuter avec le gouvernement du prix des journaux, dans un contexte de rationnement drastique du papier, ou encore de la question des taxes compensatoires sur le papier en provenance de l'étranger, mesure édictée dans le souci de protéger les papeteries belges.

La question du papier

Dans l'immédiat après-guerre, le problème fondamental posé à la Fédération, ainsi qu'à la presse en général, fut effectivement celui du rationnement du papier. Philippe de Thysebaert se rappelle très bien cette période: « De retour de captivi-

té, j'ai dû me battre pour obtenir du papier auprès de l'Office central du Papier³. Par excès d'honnêteté, nous avons déclaré notre vrai tirage, alors que d'autres avaient arrondi leurs chiffres pour recevoir un quota plus généreux... Un jour, je suis tombé sur Henri de Kimpe - alors secrétaire de direction à l'Office en question. Il a compris notre situation et nous a obtenu davantage de cette précieuse ressource⁴. » Certains quotidiens durent parfois emprunter des rouleaux de papier à des concurrents parce que les camions de livraison n'arrivaient pas; d'autres se firent imprimer occasionnellement sur des bandes de papier destinées à la production de papier peint!

Trois papeteries se partageaient le marché national: les Papeteries de Belgique (la seule toujours en activité de nos jours), celles de l'Escaut (qui appartenaient à la famille Jourdain, propriétaire de « La Libre Belgique ») et celles de Zaventem. Les journaux de province ne trouvèrent en aucune d'entre elles un fournisseur de matière première très fiable. Les Papeteries de Belgique préféraient la clientèle des journaux de la capitale pour des questions de rentabilité au niveau du transport: leurs camions de livraison repartaient en effet plus facilement avec un chargement au départ de Bruxelles qu'au départ d'une ville de province. Les Papeteries de l'Escaut, quant à elles, livraient leur marchandise en priorité à « La Libre Belgique » ou, à l'occasion, aux « amis » de celle-ci... Les Papeteries de Zaventem, enfin, produisaient un papier journal de moindre qualité, très gris, que les membres de la Fédération n'utilisaient que lorsque leurs principaux fournisseurs, les papeteries scandinaves, faisaient défaut.

Mais encore fallait-il s'entendre sur le prix de livraison du papier scandinave!

La Fédération Internationale des Editeurs de Journaux exigea des papetiers nor-diques un prix unitaire CIF par pays, quel que soit le port maritime de débarquement. Il était donc nécessaire de fixer un prix moyen, à charge pour les journaux d'assumer les frais de transport intérieur. Aux yeux des Scandinaves, la Belgique ne possédait qu'un port de mer: Anvers. Les Bruxellois de l'Entente avaient dès lors à payer leur papier plus cher que les Anversois, ce qu'ils ne pouvaient accepter. Aussi érigèrent-ils Bruxelles en « port de mer » afin de bénéficier du tarif CIF sans aucun supplément. Leur volonté fut entendue si bien que ce prix servit ensuite de référence pour le prix de vente du papier, expédié aux journaux à partir de Bruxelles.

³ Au début de la guerre, les Allemands avaient constitué des Offices Centraux pour toutes les branches de l'industrie. Ces Offices émanaient de l'Etat belge mais leur création avait été décrétée par les Allemands. Leur mission était de contrôler la production et le stock de chaque secteur industriel ainsi que la répartition de cette production auprès des industries consommatrices. Il y avait l'Office central du Tabac, celui du Papier, celui du Textile et bien d'autres encore.

⁴ A la Libération, les Offices centraux furent dissous sous le contrôle du ministère des Affaires Economiques, où Henri De Kimpe se vit offrir un poste de directeur. Il préféra néanmoins saisir une autre opportunité et entra au « Handelsblad ».

Il restait à établir un système de répartition des frais de transport à l'intérieur du pays pour qu'aucun journal ne soit lésé. La Fédération participa alors à l'élaboration d'un plan de partage des frais au prorata des tonnages fournis, dont la gestion fut confiée à la banque Degroof. Cette dernière fut notamment chargée de la récolte des fonds sur base des « déclarations sur l'honneur » des tonnages reçus. Afin de sauvegarder la confidentialité des tirages des journaux, très précieuse aux yeux de certains directeurs, le système fut compliqué à souhait...

Deux fédérateurs de poids

Le président Burton siégeait à la Fédération Internationale des Editeurs de Journaux au nom de l'amicale des directeurs de journaux anversois, dont il était un membre actif. La fréquentation d'une association internationale comme la FIEJ lui fit comprendre que l'éclatement de la presse de province belge ne pouvait lui être que préjudiciable et, à terme, fatale. Le président Burton s'entoura alors des deux plus jeunes « patrons de presse » de province de l'immédiat après-guerre, gagnés à son idée fédérative: Henri De Kimpe et Philippe de Thysebaert, respectivement directeur du « Handelsblad » à Anvers et administrateur-délégué de « Vers l'Avenir » à Namur. C'était une première équipe de choc, prête à ranimer le « feu sacré » des confrères plus tièdes et à ressortir de leurs cartons les projets d'avant-guerre.

Un autre argument jouait en faveur des unionistes: lorsque la FIEJ, ou encore l'UNESCO, commanditaient des enquêtes sur la diffusion de l'information, ces organismes s'adressaient à des groupements professionnels de la communication. Rédacteurs en chef ou patrons de presse étaient consultés dès lors qu'ils s'étaient fédérés de manière effective. C'est pourquoi, jusqu'alors, seule l'Entente avait eu l'honneur de rendre compte de l'état de la question en Belgique. Il apparaissait donc que la presse de province, faute d'une réelle structure fédérée, restait en dehors de débats internationaux qui la concernaient pourtant au premier chef!

De l'utilité d'un secrétaire-général

A la fin de 1952, par suite d'un conflit interne au « Handelsblad », Henri De Kimpe démissionna de son poste de directeur. Cette décision le poussait en principe en dehors de la Fédération, puisque c'est au titre dont il venait de se défaire qu'il y siégeait.

Quadrilingue parfait, Henri De Kimpe était également un organisateur-né, un

homme compétent que la Fédération aurait eu du mal à remplacer. Philippe de Thysebaert souffla alors l'idée à Jules-Henri Burton de désigner Henri De Kimpe comme secrétaire général de la Fédération, ce qui donna, par la même occasion, la chance à l'association de se structurer davantage. Ainsi fut fait.

Mais la concurrence entre les journaux de province et ceux de Bruxelles s'amplifiait chaque jour un peu plus. « La Libre Belgique », « La Dernière Heure » ou « Le Soir » menaient une politique impérialiste, forts de leurs tirages considérables et de leur ancrage national, alors que les quotidiens de province n'étaient toujours pas diffusés à Bruxelles.

La création d'un poste de secrétaire au sein d'une Fédération sans existence légale constituait un premier pas louable vers une structuration encore plus affirmée. Bien vite, l'association ressentit la nécessité de se donner des statuts officiels.

Vers la maturité

En 1952, des contacts furent enfin établis entre les différentes amicales provinciales de journaux, à l'initiative du président Burton et sous l'impulsion des dynamiques associations des directeurs de journaux d'Anvers et de Charleroi. Ces convaincus, épaulés par Henri De Kimpe et par Philippe de Thysebaert, pouvaient compter sur l'appui d'Alfred Somville ainsi que sur celui des sénateurs socialistes Adolf Molter et Auguste De Block, respectivement directeur de la « Volksgazet » d'Anvers et du « Vooruit » de Gand. D'autres membres étaient en revanche moins convaincus du besoin de réactiver la Fédération et encore moins persuadés de la nécessité de conférer à cette dernière une personnalité juridique. C'était entre autres la position du chevalier Maurice de Thier, directeur de « La Meuse », inscrit aux abonnés absents lors des réunions de l'association; celle de Jean Demal, patron de « L'Indépendance », un journal issu de la Résistance, sans tradition de presse et donc étranger aux préoccupations de la Fédération; ou encore celle de Marc et Théo Rimbaut, directeurs de « L'Avenir du Tournais », un journal local paraissant l'après-midi qui se passait des nouvelles de Belga, car il pratiquait la pige... dans les journaux du matin.

Mais le temps des tergiversations arrivait à son terme et le camp des résolus finit par imposer ses vues aux derniers hésitants. Jules-Henri Burton, déjà président d'une association de fait, allait devenir responsable d'une Fédération aux statuts officiels. Les membres de la Fédération ne s'opposaient pas à ce que ce brillant organisateur se succède à lui-même. De toute façon, ceux qui auraient souhaité un autre homme à la tête de l'association auraient été en peine d'en trouver un. Le président sortant, en leader avisé, avait établi un portrait type de son « successeur » idéal. A ses dires, il fallait nécessairement que « l'homme providentiel »

ne dirigeât ni un journal catholique ni un journal socialiste, qu'il fût responsable d'un quotidien au faible tirage et que, en outre, il veillât aux destinées d'un titre d'expression flamande... Le président Burton, libéral convaincu et patron de « De Nieuwe Gazet », un journal dynamique mais au tirage restreint, brossait en vérité un autoportrait des plus ressemblants. Concédonsons que cette astucieuse manière de se rendre incontournable s'appuyait partiellement sur une argumentation fondée, dans la mesure où la Fédération devait se choisir un président qui serait un patron de presse peu puissant, donc fortement attaché à l'essor de l'association. Quant aux considérations politico-linguistiques du président Burton, elles relevaient plutôt de la casuistique...

Certains membres de la Fédération parlaient de se constituer en ASBL, ce contre quoi s'élevait ce même président qui, en adepte du libéralisme, optait pour la coordination tout en souhaitant éviter les contraintes d'une organisation légalement reconnue. Mais le point de vue de Jules-Henri Burton se heurtait à l'opinion de la majorité des membres de la Fédération, persuadés au contraire du bien-fondé de la constitution en ASBL. Un argument décisif détermina l'ensemble du groupe à se ranger à l'avis de la majorité: la Fédération, notamment sous l'impulsion de Marius des Essarts du « Journal de Charleroi », de Philippe de Thysebaert et du secrétaire Henri De Kimpe, désirait louer des bureaux afin d'y installer un véritable secrétariat. Or, une association ne peut signer un bail qu'à la condition de posséder une existence légale.

Les statuts officiels de la Fédération furent finalement arrêtés devant notaire le 16 juin 1953, en présence de dix-huit membres de l'organisation, qui représentaient l'essentiel de la presse de province belge⁵. André Renard, directeur général de « La Wallonie » à Liège, François-Fernand Glesner, premier administrateur délégué et président du journal « Le Jour » à Verviers, Marc Rimbaut, directeur propriétaire de « L'Avenir du Tournaisis », Léon Maillé, directeur du « Courrier de l'Escaut » à Tournai et Henri Michel, directeur du « Grenz-Echo » à Eupen, avaient donné, quant à eux, procuration sous seing privé, les uns à Marcel Evrard, directeur de « La Nouvelle Gazette » à Charleroi, les autres à Henri De Kimpe. Cette date marque à l'évidence un tournant décisif dans l'histoire de la Fédération.

La dénomination officielle de l'association, celle sanctionnée par la publication au « Moniteur », met en évidence une autre ambition. Si les membres ont baptisé leur regroupement « Fédération de Journaux belges », c'est dans une perspective d'union, voire de fusion, avec l'Entente, c'est-à-dire dans l'espoir de fonder une fédération « des » journaux belges...

⁵ Voir en annexe la liste complète des fondateurs.

III. De la création officielle jusqu'à la réunion

Portrait de quelques membres de la Fédération

La Fédération de Journaux belges connut une période d'activité intense entre 1953 et 1964 grâce au dynamisme et au talent conjugués de plusieurs de ses membres, comptant parmi les plus brillants patrons de presse belges de l'après-guerre.

Acteur important - il fut un témoin privilégié de l'aventure dès ses débuts et président de la Fédération de 1963 à 1967 -, Philippe de Thysebaert conserve le souvenir vivant de quelques-uns de ses confrères côtoyés au long de ces années.

« Jules-Henri Burton était un homme d'une culture remarquable, tout à la fois musicien, polyglotte, passionné par les civilisations grecque et latine; un humaniste en quelque sorte. Il était de grande taille, plutôt fort et de caractère entier, supportant mal les discussions contradictoires... Mais, au demeurant, convive charmant et agréable. En tant que président de la Fédération, une fonction qu'il assumait entre 1953 et 1959, il accomplit une tâche de rassembleur hors pair ainsi qu'un travail admirable de fédérateur « officieux » avant de devenir officiel. Jules-Henri Burton, en connaisseur avisé des lois du marché, comprit avant tout le monde qu'un petit journal ne pouvait subsister seul, aussi vendit-il « De Nieuwe Gazet » à « Het Laatste Nieuws ». Ce fut le premier journal de province absorbé par un grand quotidien bruxellois mais, grâce à la judicieuse politique de Jules-Henri Burton, « De Nieuwe Gazet » conserva son « âme » en préservant son titre et même son imprimerie anversoise. Si ce quotidien de province existe encore aujourd'hui, il le doit à la belle opération de Jules-Henri Burton. « De Nieuwe Gazet » paraissait l'après-midi et tirait à seulement vingt mille exemplaires, contre près de cent dix mille pour la « Volksgazet » et plus de cent cinquante mille pour la « Gazet van Antwerpen », ses deux principaux concurrents. Isolé, il n'avait aucune chance de survivre.

Marius Bufquin des Essarts, directeur, rédacteur et propriétaire du « Journal de Charleroi », était une autre figure marquante de la presse belge d'après-guerre. Journaliste remarquable, il avait en outre un réel talent d'écrivain, ainsi qu'un sacré tempérament de « noceur ». Il aimait la vie intensément et laissait libre cours à sa fantaisie d'original. C'était un homme délicieux, profondément attaché à la liberté de la presse pour laquelle il se battit sans cesse, notamment sous l'occupation en prenant une part active dans la presse clandestine. Il n'envisagea jamais la presse autrement qu'indépendante, aussi se méfia-t-il toujours de l'emprise du commercial sur le rédactionnel. Aristocrate issu d'une famille d'origine française émigrée en Belgique sous Louis-Philippe, Marius avait adhéré

ré au socialisme par conviction comme ses grands-parents. Dans le pays de Charleroi, les gens nommaient la demeure des des Essarts « le château » tant on y déployait de faste! Marius n'était pas, en revanche, un excellent gestionnaire. Aussi laissa-t-il cette fonction à son frère Marcel, qui tenait également la rubrique sportive. Quelques années après la mort de ce dernier, Marius se défit du titre familial qui connaissait de graves difficultés financières. Il s'investit énormément dans la Fédération puisqu'il y officia au titre de vice-président de 1953 à 1967, année où il vendit le « Journal de Charleroi » à la FGTB.

Je me souviens également de Robert Reyntjens, directeur de « Het Volk », le journal des travailleurs chrétiens de Gand. C'était un chaud partisan de la Fédération pour laquelle il œuvra beaucoup en homme compréhensif et ouvert au dialogue. Nous comptions avec lui une recrue de choix car il dirigeait un titre puissant, jouant un rôle de locomotive au sein de la Fédération. Robert Reyntjens était devenu unijambiste à la suite d'un accident de football survenu au cours de ses études universitaires: cette infirmité l'empêcha de mener la vie active à laquelle il rêvait.

Il me faut encore citer Gustave Beckers, à la tête de l'influent « Lloyd », le journal anversois de la haute société financière et maritime dont le tirage a toujours été modeste; Georges Bragard, administrateur-délégué du « Jour » de Verviers. La Fédération comptait également parmi ses membres Auguste De Block, directeur du « Vooruit » de Gand et sénateur socialiste dont nous appreciâmes le rôle de relais entre l'association et les hommes de son parti à chaque fois que ces derniers occupèrent le pouvoir.

Mon ami Jacques Desnerck, à l'époque directeur du « Courrier de l'Escaut » à Tournai et à l'heure actuelle président du conseil de ce journal, est lui aussi une personnalité remarquable. Grâce à ses compétences et à sa clairvoyance, il a sauvé « Le Courrier » en aidant à sa fusion avec le journal « Vers l'Avenir »⁶.

D'autres noms me viennent à l'esprit, tel Alfred Somville, directeur de la « Gazet van Antwerpen » et président de la Fédération entre 1959 et 1962, grâce auquel notre groupement a obtenu ses premiers bureaux; Marcel Evrard, administrateur délégué de « La Nouvelle Gazette »; Adolf Molter, directeur de la « Volksgazet » et sénateur socialiste. Ce dernier était un homme très fin, distingué, aux idées généreuses, ainsi qu'une sorte d'écologiste avant la lettre; il fut toujours extrêmement dévoué à la Fédération. Je me souviens qu'il était sans cesse tiraillé entre ses fonctions de directeur de presse et son mandat de parlementaire... Je pense aussi à Frans Theelen, le propriétaire de « Het Belang van Limburg », un homme tout-puissant dans son fief, riche et vivant comme un grand seigneur. C'était à lui que la Fédération confiait l'organisation de nos déjeuners lors de nos

⁶ L'accord fut négocié par Jean Desclee de Maredsous, administrateur-délégué du « Courrier de l'Escaut ».

conseils mensuels, car il avait le goût assuré du véritable gastronome.

Quant à moi, je faisais partie du groupe au titre d'administrateur-délégué de « Vers l'Avenir », dont l'évêché était (et demeure aujourd'hui) l'actionnaire principal. Mon dévouement à la Fédération fut total: j'encourageai toujours l'esprit de solidarité en son sein avec l'aide précieuse et efficace de Henri De Kimpe. Certains directeurs de journaux importants n'appartenaient en effet à notre cercle que de manière « très peu entière », car ils avaient les moyens leur permettant de ne pas nous suivre. Aussi Henri De Kimpe et moi les invitions-nous à ne pas faire cavalier seul. Les « petits » quotidiens, tels que par exemple « l'Avenir du Luxembourg » ou « Le Courrier de l'Escaut », avaient en revanche grand besoin de la Fédération pour assurer la défense de leurs intérêts économiques. »

L'installation rue Joseph II

Avant d'être constituée en ASBL, la Fédération ne possédait pas ses propres locaux de réunion. Aussi, lorsqu'elle tenait conseil, accueillait-elle ses administrateurs dans les locaux de la Maison de la Presse, rue du Marquis. Cette situation ne pouvait durer.

En 1953, Alfred Somville, directeur de la « Gazet van Antwerpen », cherchait des locaux à Bruxelles afin d'y installer la rédaction parlementaire de son journal. Il trouva un bâtiment rue Joseph II et accepta d'en louer un étage à la Fédération. L'Entente refusa quant à elle de partager avec la Fédération la location du nouveau bureau, comme il lui avait été proposé, car les membres de l'association bruxelloise ne voyaient pas l'utilité d'un secrétariat organisé.

L'immeuble appartenait au docteur Kuferath, qui avait été le médecin personnel du roi Albert Ier. Le praticien venait de mourir et sa veuve désirait quitter les lieux, devenus trop vastes à son goût. Le secrétariat de la Fédération occupa la bibliothèque du docteur, sans doute la plus belle pièce de la maison, toute en boiserie et en meubles sculptés. Henri De Kimpe se souvient que les frais occasionnés par l'installation de la Fédération se limitèrent en définitive à l'achat d'une chaise et d'un pupitre adaptés à la décoration de la pièce et d'une machine à écrire!

L'arrivée à Bruxelles de ce secrétaire anversoïis fut marquée par une anecdote qu'il aime raconter: « La première fois que je me suis rendu au local de la rue Joseph II, j'ai demandé mon chemin en français à un passant. Comme il paraissait ne pas comprendre, je lui parlai de la 'Jozef Twee straat', me disant en moi-même que le bilinguisme avait du bon. Il me lança alors, dans un savoureux patois: 'Oh, Monsieur, la 'Twee Jeffestrou' '!... »

Après les réunions, administrateurs et directeurs de journaux déjeunaient ensemble « Chez Marie-José », le restaurant de Jean Callens⁷ situé dans la rue du Commerce, dont la spacieuse véranda se prêtait admirablement aux agapes de la Fédération. Lorsque les membres désiraient une véritable salle de réunion, ils se rendaient dans les locaux de l'Agence Belga, installée rue de la Science, dans le même quartier.

L'atmosphère des repas de la Fédération était cordiale et fut propice à la création d'amitiés souvent durables. S'il était fréquent que les convives échangent des propos ironiques sur l'un ou l'autre politicien, chacun évitait de parler politique lors de ces assemblées pour ne pas provoquer d'inutiles divisions. Par contre, la Fédération n'hésita pas à utiliser, en fonction de la majorité gouvernementale du moment, les membres qui étaient le plus à même de défendre ses intérêts auprès du pouvoir. Cette attitude « opportuniste » fut essentiellement le fait des patrons de presse socialistes parce que les responsables de cette famille politique occupèrent à de nombreuses reprises des postes clés touchant au monde de la presse⁸.

Le bulletin trimestriel

La première grande initiative de la Fédération nouvellement installée fut de fonder en 1954 un bulletin appelé « La Presse-De Pers », qui devint un lien entre les quotidiens de province ainsi qu'une tribune dans laquelle l'association défendait ses positions. Pour la Belgique, contrairement à de nombreux autres pays, c'était une nouveauté.

Henri De Kimpe, qui était responsable de cette publication, s'attela notamment à la rédaction de l'historique de chacun des journaux membres et à celle de la biographie de leurs principaux directeurs. La FJB ne publia pas moins de quarante numéros, qui constituent aujourd'hui autant de précieux documents sur l'histoire de la presse belge.

Comme nous le verrons, ce bulletin survivra à la FJB.

La convention de 1955

L'Union professionnelle des Journalistes insistait pour entrer en discussion avec la Fédération (ainsi qu'avec l'Entente) afin de convenir de barèmes pour les journalistes. Il n'existait en effet aucune règle dans ce domaine, ce qui entraînait

⁷ Ce restaurant naquit en même temps que la Fédération.

⁸ Cela permettait de préparer les contacts « au plus haut niveau », mais les membres de la Fédération estimaient qu'ils devaient pouvoir entretenir des relations directes avec le cabinet du Premier ministre.

de grandes disparités dans les rémunérations. Bien que les revendications des journalistes fussent fondées, le président Burton s'opposait formellement à l'idée de barème, alors que les ouvriers et les employés profitaient déjà d'accords de ce type depuis longtemps.

Sous l'impulsion d'Adolf Molter, de Marius des Essarts, d'Auguste De Block, de Philippe de Thysebaert et d'Alfred Somville, une convention, la première du genre, fut signée en 1955 entre l'Union et la Fédération. Ainsi, seuls les journalistes écrivant pour des titres régionaux bénéficiaient-ils de cette nouvelle mesure sociale. La province avait une longueur d'avance sur la capitale car l'Entente refusa, de son côté, toute discussion. L'association bruxelloise dut cependant s'incliner quelques années plus tard.

Il semble que les patrons de presse membres de la Fédération montrèrent, à de nombreuses occasions, plus de compréhension que leurs collègues de l'Entente sur la question des revendications salariales des journalistes. Il faut admettre, en revanche, que les journalistes et les ouvriers qui travaillaient pour des titres de province étaient moins bien payés que leurs confrères bruxellois. Ceci s'explique dans la mesure où les quotidiens les plus prospères, donc les mieux à même d'offrir des émoluments élevés, paraissaient dans la capitale.

Des journaux fâchés avec les chiffres

La véracité des chiffres concernant le tirage des journaux restait douteuse, malgré les pressions des agences de publicité qui exigeaient des classements en la matière, afin de proposer des informations fiables à leurs clients. La convention de 1955 permit à la Fédération de s'exécuter car, lors de l'élaboration de l'accord, cette dernière avait établi le barème des salaires des journalistes en fonction du tirage des journaux. La Fédération était partie du principe qu'un journal à fort tirage avait plus de moyens et pouvait par conséquent mieux rétribuer ses rédacteurs qu'un « petit » journal.

Philippe de Thysebaert relativise cependant la portée de la réforme: « Le président Burton avait accepté une fourchette de l'ordre de 50% dans l'estimation des tirages. Autant dire que pour certains quotidiens, ce type d'information relevait de l'humour! En vérité, il n'existait toujours pas de classement sérieux. »

Mysogynie et craintes syndicales

Henri De Kimpe et Philippe de Thysebaert siégeaient à la « Commission paritaire du Livre » au milieu des années 50. Le second se souvient de la personnalité originale du représentant de la FGTB, Jean De Boé, qui était aussi président de la Centrale de l'Industrie du Livre de Belgique: « De Boé avait eu dans sa jeunesse

des sympathies pour les anarchistes français de la bande à Bonnot, qui firent tant parler d'eux entre 1910 et 1913. Bien que Jean De Boé n'ait pas agi à leurs côtés, il fut néanmoins accusé de complicité et condamné, par la cour d'assises de Paris, à plusieurs années de travaux forcés... dans un bagne de Guyane! A la Commission paritaire, cet homme au parcours étonnant s'opposa catégoriquement à la présence de femmes au clavier des linotypes: il parvint si bien à faire appliquer son ukase qu'aucune femme ne fut engagée dans les ateliers avant le début des années 80, à l'exception de quelques-unes à « La Gazette de Liège ».

Le passage progressif aux ordinateurs facilita le recrutement des femmes parce que leur travail sur des « machines à écrire électroniques » paraissait plus naturel aux hommes. D'autant plus que certains d'entre eux répugnaient à utiliser ces nouveaux équipements, les jugeant trop « féminins ». A croire qu'ils craignaient de perdre leur virilité à leur contact...

Les syndicats du livre craignaient également les nouvelles techniques alors expérimentées par les Américains et sur le point de débarquer en Europe: l'utilisation de bandes perforées dans la composition des journaux et de machines à graver électroniques risquait en effet d'engendrer des diminutions de personnel. De Boé exigea que les directeurs s'engagent à ne licencier personne, mais aucune décision ne fut prise en ce sens.

Les défis de 1958

La distribution postale dominicale prit fin le 16 novembre 1958, au grand dam des journaux membres de la Fédération auxquels cet arrêt portait un grave préjudice. Les quotidiens de province vivaient essentiellement de leurs abonnés qui souscrivaient pour sept éditions par semaine. Lorsque ces derniers furent « privés » de l'édition du dimanche, chaque direction dut revoir le prix de ses abonnements à la baisse. Mais la Fédération se désola également de cette interruption définitive dans la mesure où celle-ci réduisait la présence de la presse écrite face à la télévision dont le rapide développement en inquiétait plus d'un.

La Fédération tenta d'ailleurs de limiter l'expansion du nouveau média par tous les moyens, refusant notamment la discussion au sujet d'une possible apparition de la publicité à la télévision. Elle agissait sur la défensive, consciente de seulement retarder l'échéance. L'association se référait aussi à la communication du sénateur De Block, lui-même patron du « Vooruit » à Gand et membre de la Fédération, selon laquelle la télévision commerciale ne deviendrait effective qu'au terme d'une longue étude préalable effectuée en collaboration avec les directeurs de journaux. La réalité fut tout autre.

1958 fut aussi l'année de l'Exposition universelle organisée à Bruxelles.

Le Commissaire général de « l'Expo », monsieur Moens de Fernig, voulait créer un « pavillon des communications » commun à l'ensemble de la presse écrite et audiovisuelle et à l'Agence Belga. La Fédération, de son côté, avait envisagé une participation à l'événement mais attendait d'être contactée par les organisateurs avant d'entreprendre quoi que ce soit.

Monsieur Moens de Fernig rencontra d'abord les dirigeants de l'AGPB, lesquels représentaient il est vrai la plus importante et ancienne association de la presse belge. Le commissaire prit ensuite contact avec le président de l'Entente, Joseph Finet, qui dirigeait la « Nation belge », et enfin avec Jules-Henri Burton. Des délégués de la presse hebdomadaire, de la presse périodique, ainsi que de la presse radiotélévisée se joignirent aux précédents pour mettre au point une structure d'accueil équitable pour tous. Afin de parvenir à ce délicat équilibre, il fallut discuter de la dimension des espaces réservés aux différents groupes et de la répartition des coûts, un exercice qui montra à nouveau combien la lutte entre la presse écrite et télévisuelle était serrée. Dans ce but, on créa une structure officielle commune qui prit la forme d'une ASBL: « Pressexpo⁹ ».

La télévision voulait profiter du caractère international de l'Exposition pour affirmer sa prépondérance sur la presse écrite et, à cet effet, désirait déployer une rédaction entière dans le pavillon afin de couvrir au mieux la manifestation. Face à la « débauche » de moyens techniques et financiers mis en œuvre par le jeune média, la Fédération et l'Entente envisagèrent un rapprochement afin de défendre avec plus d'efficacité les intérêts de la presse écrite.

Un rapprochement inévitable

C'est ainsi que les deux associations luttèrent en front commun contre certaines pratiques de la presse télévisuelle et tentèrent, par tous les moyens imaginables, de freiner son avancée.

La télévision avait notamment l'habitude, lorsqu'elle ne disposait pas de films pour illustrer un reportage, d'utiliser un « plan fixe »: des photos puisées dans les archives de Belga. L'Entente et la Fédération s'opposèrent fermement à cet usage, estimant que la photographie - cette image arrêtée - appartenait de manière exclusive à la presse écrite.

⁹ L'Entente et la FJB se retrouvaient donc pour la première fois dans une structure commune. C'est à cette époque que madame Jeanne Legrand-Janssens, dont la collaboration fut très précieuse, rejoignit le secrétariat de la Fédération. Comme dit Henri De Kimpe, « ze is ook een 'monument' van de FJB geweest gedurende vele jaren ».

Les deux associations professionnelles parvinrent également à exiger de l'INR et de la NIR qu'elles paient leur abonnement à l'Agence Belga non à titre individuel mais en fonction du nombre « d'abonnés », c'est-à-dire de téléspectateurs, que les deux chaînes nationales revendiquaient.

Lorsque la distribution postale fut limitée aux jours ouvrables, la presse écrite quotidienne tenta d'éviter une large diffusion des informations par la télévision le week-end et les jours fériés, c'est-à-dire les jours où la presse écrite n'était pas diffusée. La Fédération invita même les responsables politiques à éviter toute déclaration officielle non urgente après vingt heures... afin de ne pas avantager la télévision face aux quotidiens, qui avaient alors bouclé leur édition de la journée.

La perspective de la couleur sur les écrans de télévision alarma également la presse écrite qui perçut rapidement le caractère très attractif du nouveau procédé. Ce dernier, encore au stade expérimental, risquait, selon la Fédération et l'Entente, de porter un coup mortel aux quotidiens qui ne paraissaient qu'en noir et blanc. La seule attitude positive consistait en une prompt adaptation à la nouvelle donne imposée par la concurrence: en d'autres termes, les journaux devaient à leur tour « passer » à la couleur. Pour ce faire, il leur fallait investir des sommes importantes dans du nouveau matériel, aussi la Fédération et l'Entente demandèrent-elles une intervention de l'Etat. Les représentants de la presse écrite estimaient leur requête d'autant plus justifiée que la télévision recevait, de son côté, de substantielles aides financières du gouvernement. Un autre argument avancé par les représentants de la presse écrite était que l'arrivée de la couleur dans les quotidiens, si elle accroissait les coûts de production, n'augmentait aucunement le nombre de lecteurs. En outre, les journaux agissaient contraints: leur concurrent les obligeait à modifier leur présentation, faute de quoi ils risquaient de perdre une grande partie de leur lectorat. Cette demande d'aide n'eut aucune suite.

La presse rachète Belga

Les membres de la Fédération et de l'Entente possédaient un certain nombre d'actions de l'Agence Belga depuis l'entre-deux-guerres. Par ailleurs, la Fédération elle-même n'avait cessé d'en acquérir depuis la fin du second conflit mondial, essentiellement auprès des petits actionnaires, descendants ou héritiers des industriels sollicités en 1920 par le roi Albert. Ces derniers, détenteurs de titres nominatifs, se désintéressaient du devenir de Belga au point de chercher à céder leurs actions¹⁰. Ils trouvèrent en la Fédération un acquéreur toujours prêt à répondre à leur demande, de sorte que, petit à petit, elle devint le plus grand ac-

¹⁰ Aujourd'hui encore, lorsqu'une action de l'Agence Belga est à vendre, celle-ci envoie son détenteur chez le président en fonction qui se charge de l'opération au nom de la Fédération.

tionnaire de l'Agence Belga, à titre purement « honorifique », car Belga n'a jamais distribué de dividendes. Les actionnaires étant aussi les clients, un tel « carrousel financier » n'aurait eu aucun sens. Au contraire, les membres de la Fédération trouvèrent un avantage à ce que Belga fût déficitaire, car l'Agence était alors en droit de réclamer des subsides au gouvernement.

Comme cette forme de sollicitation était interdite aux journaux à titre individuel, l'aide gouvernementale accordée à Belga devenait une manne céleste pour la presse. Elle avait donc indirectement la possibilité de bénéficier des fonds octroyés par l'Etat, via un coût réduit des services de Belga.

Le 20 rue Belliard

Henri De Kimpe fut un secrétaire général plein de ressources. En 1961, la Fédération envisagea d'acquérir des bureaux au n° 20 de la rue Belliard. Il lui restait à trouver les fonds...

C'est alors qu'il proposa à la Royale Belge, par l'entremise de l'agence de publicité Van Ypeco, des annonces « gratuites » dans tous les journaux membres de la Fédération en échange d'un don pour cette dernière. L'opération publicitaire réussit parfaitement et, en 1962, les dons s'étant accumulés, la Fédération devint propriétaire de locaux dans lesquels elle put installer de plus vastes bureaux. Elle proposa à l'Entente de participer à l'achat du bâtiment mais celle-ci refusa. Cette dernière accepta néanmoins de partager les frais de secrétariat dans la mesure où le rapprochement entre les deux groupes patronaux devenait chaque jour plus probable.

La fusion

La Fédération belge des journaux de province chercha ses marques entre 1945 et 1952 avant de s'affirmer, de 1953 au début des années 60, comme un interlocuteur incontournable du monde de la presse belge, notamment au moyen d'une participation active à tous les débats dans lesquels se jouait l'avenir des quotidiens de province.

La Fédération respecta donc à la lettre les statuts que ses membres avaient arrêtés le 16 juin 1953. Elle défendit effectivement les intérêts moraux et matériels des directions de journaux de province et veilla à ce que les concurrents, et spécialement la presse télévisuelle, respectent une certaine forme de loyauté.

Mais l'analyse de l'action de la Fédération montre à l'évidence qu'elle a exigé

avant tout des mesures protectionnistes en sa faveur, notamment auprès des instances officielles, et qu'elle n'est parvenue, la plupart du temps, qu'à freiner l'avancée implacable du progrès technique. Le combat que l'association a livré contre la télévision en est une bonne illustration.

Au début des années 60, la Fédération fut mise à mal par les mutations qui s'opéraient au sein de la presse belge¹¹. La défense des journaux de province perdait de son authenticité, voire de sa pertinence, dans la mesure où la plupart des quotidiens provinciaux étaient progressivement rachetés par les puissants titres bruxellois. « De Nieuwe Gazet » fut le premier d'une longue liste de titres régionaux à passer aux mains d'un quotidien bruxellois. Cette transaction frappe l'observateur en raison de sa portée symbolique: le titre absorbé n'est-il pas en effet celui qu'a dirigé le président fondateur de la Fédération?

Plusieurs quotidiens provinciaux ont suivi l'exemple de « De Nieuwe Gazet », faisant preuve d'une indéniable sagesse si l'on songe aux terribles lois du marché qui poussent à la concentration des intérêts sous peine de faillite. Citons, parmi d'autres, « La Meuse » et « La Nouvelle Gazette » qui sont passées sous le contrôle du journal « Le Soir », « l'Avenir du Tournais » absorbé par « La Dernière Heure » ou encore « De Handelsblad », « De Gentenaar » et « De Landwacht » rachetés par le groupe « De Standaard ».

Au milieu de cette tendance générale, le groupe namurois « Vers l'Avenir » fit figure d'exception, lui qui racheta des confrères régionaux, entre autres « Le Rappel¹² ».

En février 1963, à l'issue de nombreuses discussions, la création d'un organisme commun chapeautant l'Entente et la Fédération est envisagée, chacune de ces organisations subsistant néanmoins pour leur tâche propre. Cela se fait d'abord à titre d'essai, pour quelques mois, et chacun des initiateurs - quatre administrateurs de chacune des associations mères - s'engage à n'en faire aucune publicité... Mais déjà, ils conviennent que la présidence sera exercée par le président de l'Entente - Marcel Brébart de « La Dernière Heure » -, et le secrétariat-général par Henri De Kimpe.

¹¹ Voir, à ce propos, le n° 39 de « La Presse-De Pers », paru en septembre 1963. Le lecteur y trouvera une étude de 25 pages intitulée « Les titres de journaux belges depuis la libération », réalisée par Marc Van den Broucke, rédacteur parlementaire de « Gazet van Antwerpen » et secrétaire de l'Institut des journalistes de Belgique.

¹² Tout récemment, en 1996, deux journaux néerlandophones de province - « Het Belang van Limburg » et « Gazet van Antwerpen » - entreprirent la même démarche et formèrent ensemble un groupe de presse commun pour rassembler leurs forces.

Un an plus tard, les huit délégués¹³ de la Fédération et de l'Entente constituèrent l'ABEJ, l'Association belge des Editeurs de Journaux, une organisation nationale mieux adaptée au nouveau visage de la presse belge. N'était-ce pas, finalement, la réalisation du vœux profond de certains des fondateurs de la FJB?

Henri De Kimpe évoque volontiers les trois grandes phases de la vie de la FJB en leur attribuant les devises suivantes:

« *Coming together is a beginning* » (jusqu'en 1953, période qu'il baptise « la préhistoire»),

« *Keeping together is a progress* » (de 1953 à 1964),

« *Working together is a success* » (à partir de 1964).

Mission accomplie, en quelque sorte.

Quant au bulletin « La Presse-De Pers », il survécut à la réorganisation et Henri De Kimpe en resta l'éditeur responsable jusqu'à sa retraite, mais cette fois dans le cadre de l'ABEJ.

IV. La presse fut toute leur vie

Après avoir retracé l'historique de la Fédération de Journaux belges en interviewant deux de ses fondateurs, le baron de Thysebaert et Henri De Kimpe, nous avons voulu recueillir auprès d'autres témoins les souvenirs marquants qu'ils ont eux-mêmes laissés. Parmi ceux qui les ont bien connus, confrères ou collaborateurs, Jean Desclee de Maredsous, Christian De Staercke, Jacques Herman, Romain Van Tongerlo et Frans Vynck ont bien voulu nous aider et ont rassemblé pour nous quelques "pans de mémoire"¹⁴.

Notre ambition n'était évidemment pas de dresser d'eux des portraits complets, ni même de retracer leur vie professionnelle dans sa totalité, mais nous avons tenté, à travers quelques anecdotes, d'esquisser à grands traits la silhouette de ces deux hommes, figures éminentes de la presse belge.

Pour tous, le baron de Thysebaert et Henri De Kimpe sont ceux qui portèrent la Fédération de Journaux belges sur les fonts baptismaux. Le premier en fut sans doute le père spirituel et le grand dirigeant, mais l'énergie et la diplomatie incontestée du second en firent son meilleur ambassadeur. Sans leurs qualités d'organiseurs, sans leur charisme, la Fédération n'aurait trouvé ni la volonté collective ni le consensus qui réunirent ses membres autour d'objectifs ou

¹³ Il s'agissait des présidents de chaque association (Marcel Brébart et le baron Philippe de Thysebaert) accompagnés chacun de trois autres administrateurs, chaque groupe représentant deux journaux néerlandophones et deux journaux francophones.

¹⁴ Ces interviews ont eu lieu en 1997.

d'actions communes. Si elle a tenu bon, si elle existe toujours — fût-ce aujourd'hui comme prétexte à des retrouvailles conviviales —, c'est bien grâce à ces deux hommes qui la créèrent, y consacrèrent toute leur force de travail et leur esprit d'initiative, et la portèrent tant d'années à bout de bras ; elle était leur enfant, comme la presse fut toute leur vie.

Mais quels hommes étaient-ils, l'un et l'autre ?

Le baron de Thysebaert est sans conteste une forte personnalité, dont la droiture est appréciée sans réserve. Dans la profession, on ne le désigne que par son titre de noblesse, et c'est un hommage que tous, qu'ils soient belges ou étrangers, patrons de presse, collaborateurs ou ouvriers, lui rendent avec déférence. Dans la famille, on s'honore du titre depuis le Régime autrichien, et certains ancêtres du baron sont d'ailleurs enterrés à Vienne. Bien sûr, il est lui-même très jaloux de ses attaches nobiliaires ; un peu sourcilieux même — n'a-t-il pas créé un prix littéraire "baron de Thysebaert" au sein de son journal ? —, et il se plaît à des façons d'un autre âge, jusqu'à vouvoyer ses proches, femme et enfants...

Ces usages peuvent paraître aujourd'hui un peu désuets sans doute, un peu distants, même. Pourtant, l'un des traits marquants de son caractère est la confiance totale qu'il accorde d'emblée à ses interlocuteurs. Mais gare à qui le déçoit ! Il attache en effet la plus grande importance à la franchise et à la sincérité. Et c'est ce même souci de vérité et d'authenticité qui anime ses convictions religieuses. Profondément croyant, il considère de son devoir d'accomplir chaque année un pèlerinage à Lourdes et il ne s'agit pas pour lui d'une convention sociale, mais d'un élan vécu qui lui est chevillé au cœur.

Né le 11 août 1908, il est aujourd'hui le doyen de la presse belge. Il débuta à Namur au journal "Vers l'Avenir", où il créa la rubrique sportive. Durant la guerre, il fut mobilisé et déporté en Allemagne, et vécut cinq ans de captivité en *Oflag*. Mais quelle ne fut pas sa surprise, à son retour, d'apprendre qu'en son absence il avait été nommé administrateur délégué du journal pour y remplacer son propre père. Celui-ci venait de mourir sous les bombardements de 1945.

Il participa à la création de la FIEJ, la Fédération Internationale des Éditeurs de Journaux, fondée après la guerre, en fut pendant des années membre du bureau et assista très régulièrement à ses congrès internationaux. Il était bien connu de ses collègues étrangers. L'un d'eux, directeur d'un journal danois, s'enquit un jour de sa présence à une réunion, et confondant son titre et son nom, demanda si "Monsieur Baron" était là...

Quant à la Fédération de Journaux belges, il la fonda en partie en réaction à l'Entente des directeurs de journaux bruxellois et à ses privilèges. Il ne pouvait

en effet supporter d'être peu ou mal considéré, et la distinction faite entre les feuilles de Bruxelles et celles de province lui était insupportable. Il faut savoir en effet que lors des réunions entre ministres et patrons de presse, par exemple, les directeurs de journaux bruxellois bénéficiaient de fauteuils, alors que les provinciaux devaient se contenter de chaises. Mais il y avait plus grave : l'Entente bruxelloise disposait en priorité d'informations ou de communiqués ministériels qui restaient inconnus des confrères des autres régions du pays. Réunir les journaux de province s'imposait pour faire contrepoids à cette "ségrégation".

Dans le monde des affaires, sa fidélité et sa rectitude morale étaient à ce point exceptionnelles que la réputation du baron avait dépassé les frontières de la presse, et était saluée des banquiers comme des syndicalistes. Ainsi, l'on se souvient d'une anecdote significative lors d'une action syndicale importante en 1975. Un piquet de grève bloque l'entrée de "Vers l'Avenir" à Namur ; le délégué syndical, secrétaire national de la centrale du livre, harangue les grévistes avec un porte-voix, quand arrive le baron, trapu, les mains enfoncées dans les poches de son loden vert. Il sort la clef de sa poche et se prépare à ouvrir la porte de l'entreprise, déclenchant aussitôt les hurlements des manifestants — pour la plupart des ouvriers métallurgistes qui ne l'ont jamais rencontré et ignorent qui il est. Le délégué régional se précipite alors vers eux, gravit les marches et leur dit : " Camarades, l'homme qui est devant vous est un homme honnête, à qui l'on n'a rien à reprocher ; laissez-le entrer... " Situation assez rare pour être rapportée, on en conviendra !

Dans les réunions de travail, il laissait parler chacun, quel que soit son "rang" dans le monde de la presse. Ensuite, faisant lui-même la synthèse des propos échangés, il s'efforçait de mettre d'accord tous les interlocuteurs — et donnait dès lors l'impression d'avoir trouvé la meilleure idée ou d'avoir le dernier mot. Si bien que certains finissaient par juger inutile de prendre la parole et d'intervenir, puisque "le baron dégagerait tout de même la meilleure solution".

Il parvenait à s'entendre avec la plupart de ses confrères, y compris avec les dirigeants des journaux les plus éloignés de ses propres convictions idéologiques.

Un jour il attribuera à sa chère Fédération des mérites "progressistes" qu'elle n'avait sans doute pas : à l'occasion d'un repas auquel participait Robert Gillon, patron de "La Wallonie", il se félicitera, sans rire, qu'elle ait rendu possible la réduction du temps de travail. Chacun savait pourtant l'opposition farouche qu'il avait lui-même marquée à ces revendications ! Et plus le discours avance, plus la Fédération apparaît comme précurseur des avancées sociales... et plus Robert Gillon est effaré ; ce jour-là, littéralement, il a failli en glisser sous la table ! Nul ne sait aujourd'hui si le baron s'en est aperçu... Bon prince, Robert Gillon a finalement décidé d'en rire.

La qualité des relations personnelles qu'entretenait le baron rejaillissait inmanquablement sur sa vie professionnelle, et sur les accords qu'il négociait avec d'autres patrons. Ensemble, pour obtenir les meilleures conditions et diminuer ainsi les coûts, il leur arrivait par exemple de s'entendre pour les achats de papier ou pour s'équiper de machines semblables et mettre en commun un unique magasin de pièces de rechange. Toutes coopérations qui ne peuvent se concevoir sans une réelle confiance réciproque...

La presse était toute sa vie. Il n'en ignorait rien, même à l'étranger. Pendant ses vacances en Espagne, en France, en Italie, durant ses voyages, il profitait de ses déplacements pour visiter les journaux locaux et saluer leurs dirigeants.

Il a toujours apporté une extrême rigueur dans son travail, et se distingue encore par sa ponctualité, qualité trop rare dans cet univers, par l'ordre avec lequel il classe ses dossiers, et surtout par une mémoire sans faille. Il la cultive et, dans certaines réunions, il peut encore apporter des précisions de noms ou de dates que tous ont oubliées.

À cette grande rigueur, il pouvait aussi allier des gestes d'amitié et faire preuve d'attentions délicates dont il gratifiait ses proches. Il lui arrivait par exemple de rapporter à Henri De Kimpe des fraises de Wépion, ou, lorsqu'il allait à son imprimerie d'Arlon, Les Presses de l'Avenir, de faire le détour par une douane luxembourgeoise pour ramener à madame De Kimpe une cartouche de cigarettes américaines.

Mais sa faiblesse, son péché mignon, c'est sans nul doute son goût immodéré pour les desserts. Aimait-il les bons vins ? En tout cas il n'en parlait guère et ne les commentait pas ; mais les douceurs...

Il mettait à les choisir un soin incroyable et en gardait un souvenir gourmand. Les témoignages sur ce chapitre ne manquent pas, et le décrivent aussi bien comblé par un dessert ou une sucrerie que carrément déçu si le repas se termine sur un goût salé. Tout le monde, lui le premier, en plaisante encore aujourd'hui et la légende se perpétue. Un jour où il s'excusait par télex de ne pouvoir assister à un congrès de la FIEJ, la réponse lui parvint du tac au tac, par un autre télex signé du président d'alors, un Américain : "Nous sommes désolés de votre absence, surtout pour le choix des desserts..."

Un autre souvenir, celui d'un congrès qui se tenait à Vienne. Après une représentation lyrique, un buffet prestigieux avait été offert aux invités dans les locaux mêmes de l'Opéra, mais le baron ne pouvait cacher son dépit : il n'y avait pas de sucreries. La femme d'un de ses confrères était alors allée acheter une magni-

fique *Sachertorte*, la célèbre tarte viennoise garnie de chocolat, et l'avait déposée pour lui dans le couloir de l'hôtel, à côté de ses chaussures. Le baron ne sut jamais qui lui avait offert le gâteau, mais le ramena en Belgique pour le déguster en famille.

On dit du Namurois qu'il est le pays le plus doux ; peut-être est-ce dans cette appartenance qu'il faut chercher le secret de cette passion "sucrée"...

Henri De Kimpe, qui fut son complice dans l'aventure de la Fédération, joua lui aussi un rôle de premier plan sur la scène journalistique belge et étrangère.

Pour l'anecdote, il faut d'abord rappeler que, directeur du "Handelsblad", il était à lui tout seul une sorte de paradoxe : il fut en effet le directeur de presse le plus jeune, à la tête du journal le plus ancien de Belgique.

Avec le baron de Thysebaert, il présida aux destinées de la Fédération et lui imposa son style, bien représentatif du consensus "à la belge". Fin diplomate, il veillait à ce que tous les acteurs, même concurrents, restent courtois et puissent se parler, s'entendre et collaborer. Aujourd'hui hélas, les impératifs du marché ont évolué, et les hommes avec eux.

Sous sa houlette en tout cas, des années durant, les négociations les plus délicates ont abouti, à la réelle satisfaction des protagonistes.

Go between avéré, il servit souvent d'intermédiaire entre patrons et syndicats. Lors du conflit des postiers, par exemple, qui portait sur la distribution des journaux le dimanche, ou lors des négociations avec les imprimeurs, quand il fut question de réduire l'horaire de nuit, c'était lui qui préparait les tables rondes paritaires. Il fut ainsi à l'initiative de bien des accords, parfois informels du reste, qui marquèrent l'histoire du journalisme belge.

Après la guerre, il était d'ailleurs devenu illusoire de penser que les questions épineuses auxquelles devait faire face la presse pourraient se résoudre par un seul homme, ou même par une seule entreprise. Il fallait impérativement s'entendre et faire bloc.

C'est ce qu'avait bien compris Henri De Kimpe et il mit toute son énergie — qu'il avait considérable — à établir et animer les structures associatives indispensables : la Fédération d'abord, puis l'Association, qui finit par regrouper l'Entente bruxelloise et les journaux de province. Il faut noter qu'à la fusion de ces deux organismes, l'on pouvait s'attendre à voir disparaître la Fédération, que l'absorption de nombreux titres par de grands quotidiens bruxellois rendait moins nécessaire que jamais. Pourtant il n'en fut rien : on ne se risqua pas à contrecarrer

la volonté du baron de Thysebaert et de Henri De Kimpe, bien décidés à maintenir contre vents et marées “leur” Fédération qui vit toujours...

Henri De Kimpe fut plusieurs années durant secrétaire général de l'Association belge des Éditeurs de Journaux et, à ce titre, il assista aux assemblées de la CAEJ, la Communauté des Associations des Éditeurs de Journaux du Marché commun. Avant même la signature du traité de Rome par les États, cette instance supranationale traitait les questions plus spécifiquement européennes. À l'origine, les journaux anglais participaient eux aussi aux travaux, jusqu'à ce que la Grande-Bretagne décide de ne pas se joindre — ou pas encore ! — au concert européen. Collaborateur éminent de la CAEJ, Henri De Kimpe y participa de très près à des transactions décisives et poussa à la roue de leur succès. C'était, il faut le rappeler, l'heureux temps où le monde politique et les groupes de presse ne se conduisaient pas en frères ennemis et trouvaient plus facilement à s'entendre que de nos jours.

C'est ainsi qu'avec son sens de la diplomatie, par un précieux travail qu'il menait en coulisses, il contribua à obtenir, au fil du temps, l'intervention de l'État pour compenser les difficultés de la presse, l'abolition de la TVA sur ses produits, la suppression des droits d'entrée sur le papier, ainsi que la reconnaissance du titre de journaliste professionnel par le ministère de l'Intérieur. Cette mesure avait pour conséquence l'instauration d'une pension complémentaire pour les journalistes de la presse d'informations générales.

Il fut lui-même légalement reconnu comme journaliste professionnel à titre exceptionnel, à titre *honoris causa* en quelque sorte. Et c'était à l'évidence un grand coup de chapeau que lui adressait là toute la profession !

Au chapitre des initiatives, il faut ajouter le modèle de fédéralisation qu'il introduisit au cœur de l'Association, et qui préfigurait notre système fédéral actuel. Dès la fin des années 60 en effet, avec Albert De Smaele qui dirigeait alors *Periodica*, ils surent prévoir que les domaines culturels — donc la presse — seraient bien vite dissociés et soumis à la compétence des futurs gouvernements flamand et wallon. Ils eurent alors l'idée d'instaurer deux sections distinctes au sein de l'Association, tout en préservant sa structure unitaire. Au cas où l'une des deux sections aurait pris une mesure défavorable à l'autre, il avait été prévu qu'une assemblée générale paritaire trancherait la question ; mais grâce à la politique de consensus chère à Henri De Kimpe, pareil recours ne fut jamais nécessaire. Heureusement d'ailleurs, puisque cette assemblée paritaire aurait été bien incapable de régler un différend entre deux sections de même poids... Il faut d'ailleurs noter qu'à l'Association, les décisions se sont toujours prises après que tout le monde fut tombé d'accord, sans que l'on passe jamais au vote.

Henri De Kimpe, tout aimable et dévoué qu'il soit, soucieux de régler à l'amiable les questions les plus épineuses, ne s'est jamais encombré tout au long de sa carrière d'une armée d'adjoints ou de subordonnés. Il ne voulait ou ne savait pas volontiers déléguer les responsabilités, et ne laissait que fort peu d'initiatives à ceux qui l'entouraient. C'est tout naturellement donc qu'il ne se choisit jamais de réel "dauphin" qu'il aurait préparé à sa succession. Il préférait abattre lui-même une part énorme de travail sans jamais se plaindre. Il s'était quand même constitué une petite équipe de collaborateurs sur laquelle il savait pouvoir compter, et il aime à dire que sans leurs compétences, il n'aurait pas accompli le même parcours.

Mais la passion du travail n'interdit pas les plaisirs de la table, que du contraire ! Il arrive même souvent que la convivialité serve — et scelle — les conventions et accords divers. Et Henri De Kimpe ne boudait pas les occasions de plaisir et de détente que lui offraient parfois les voyages d'affaires. De même, chacun se souvient du soin et de l'immense énergie qu'il mit à l'organisation du Congrès anniversaire de la FIEJ. En 1972, on célébrait ses vingt-cinq ans d'existence et il avait obtenu que l'événement se tînt à Bruxelles. Réceptions au Palais royal, au palais d'Egmont, à l'hôtel de ville... rien n'était trop beau pour les trois cents invités qu'il avait fait venir du monde entier.

Ce fut aussi l'occasion d'une grande première pour ces messieurs du congrès : à l'initiative de Henri De Kimpe, leurs épouses étaient invitées au déjeuner. Grâce à lui une fois de plus, la convivialité était à l'honneur !

De même, dans sa vie privée, il force toujours l'admiration par l'égalité d'humeur, le sourire, la gaieté qu'il garde à travers les épreuves douloureuses que vit son épouse et qu'il traverse à ses côtés.

Si le baron de Thysebaert fut sans conteste le moteur extérieur de la Fédération, Henri De Kimpe, lui, en nourrit le feu intérieur. Sans eux, elle n'aurait probablement pas existé et c'est sans doute ce qui explique qu'ils y restent si farouchement attachés. Ils continueront chaque année, à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération, à en perpétuer l'existence et le souvenir...

oOo

Annexes

Les fondateurs de la FJB	
Jules-Henri Burton	Directeur du journal “De Nieuwe Gazet”
Marius Bufquin des Essarts	Directeur-rédacteur en chef du “Journal de Charleroi”
Alfred Somville	Directeur de “Gazet van Antwerpen”
Auguste De Block	Directeur de “Vooruit”
Adolf Molter	Directeur-général de “Volksgazet”
Marcel Evrard	Directeur-gérant de “La Nouvelle Gazette”
Le baron Philippe de Thysebaert	Administrateur de “L’Avenir du Luxembourg”
Frans Theelen	Directeur de “Het Belang van Limburg”
Armand Behets	Directeur-rédacteur en chef de “La Flandre libérale”
Albert Mickiels	Administrateur-délégué de “La Meuse”
Marc Delforge	Directeur-rédacteur en chef de “Vers l’Avenir”
Le baron Michel van der Straeten Waillet	Directeur de “La Métropole”
Georges Desguin	Directeur-rédacteur en chef du journal “Le Matin”
Georges Van Houcke	Directeur des journaux “De Gentenaar” et “De Landwacht”
Jean Valschaerts	Directeur-administrateur du journal “Le Rappel”
Robert Reyntjens	Directeur-général de “Het Volk”
André Renard	Directeur-général de “La Wallonie”
Didier de Wouters d’Oplinter	Directeur-rédacteur en chef du journal “Le Courrier”
François-Fernand Glesner	Premier administrateur-délégué et président du conseil d’administration du journal “Le Jour”
Marc Rimbaut	Directeur et propriétaire de “L’Avenir du Tournaisis”
Léon Mallié	Directeur du “Courrier de l’Escaut”
Henri Michel	Directeur du “Grenz-Echo”
Henri De Kimpe	Licencié en sciences commerciales, consulaires et maritimes

**Les personnalités qui président aux destinées de la FJB
pendant plus de quarante ans**

Présidents	Durée des mandats	Vice-présidents
Jules-Henri Burton	1953-1959	Alfred Somville Marius Bufquin des Essarts
Alfred Somville	1959-1962 1962-1963	Marius Bufquin des Essarts Marcel Evrard Marius Bufquin des Essarts Robert Reyntjens
Philippe de Thysebaert ¹⁵	1963-1967	Marius Bufquin des Essarts Robert Reyntjens
Jan Baert	1967-1968 1968-1971	Marius Bufquin des Essarts Jan Huybrechts Georges Bragard Jan Huybrechts
Roger Bertrand	1971-1973	Georges Bragard Jan Huybrechts
Georges Van Houcke	1973-1975	Philippe de Thysebaert Jos Van Eynde
Philippe de Thysebaert	1975-1977	Jacques Herman Jos Van Eynde
Jan Huybrechts	1977-1979	Jacques Herman Romain Van Tongerloo
Conrad Matrige	1979-1981	Jacques Herman Romain Van Tongerloo
Romain Van Tongerloo	1981-1983	Jacques Herman Jan Baert
Jacques Herman	1983-1985	Jan Baert Jean Desclee de Maredsous
Roger Jaumotte	1985-1987 1987-1989	Jean Desclee de Maredsous Jan Baert Jean Desclee de Maredsous Romain Van Tongerloo
Henri De Kimpe ¹⁶	1989-1993	Jean Desclee de Maredsous Romain Van Tongerloo
Raymond Terwagne	1993- ...	Jacques de Thysebaert

¹⁵ Dernier président avant la création de l'ABEJ.

¹⁶ A ce moment, Roger Jaumotte devient secrétaire-général.

